

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE DES USAGERS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés au conseil d'administration du 13 décembre 2019 ;
- VU** la décision cadre portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté 2025-ELE-SANTE-02 fixant les modalités d'organisation des élections des en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val de Marne ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 février 2025 ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour l'élection du collège des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisée du mercredi 19 mars 2025 à partir de 10 heures 00 jusqu'au jeudi 20 mars 2025 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

| | Collège Usagers |
|-----------------|---|
| Nom de la liste | Élus Cristoliens Liés pour l'Innovation, l'Action et la Représentation en Santé (ECLAIRS) |
| Nom de la liste | Etudiants Master Biologie Santé – Santé |

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE DES USAGERS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page élections dédiée sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ